



# Fontenay-le-Pesnel



COMMISSION DE RÉDACTION

La Commission Information chargée de la rédaction du bulletin :

Présidente : Magali LECORNU  
 Membres :  
 Christian GUESDON, Martine HOUSSIN,  
 Jean-Pierre CHEVALIER, Christophe ROUSSEAU  
 Photos : Mairie de Fontenay-le-Pesnel et les Associations.

Tirage : 550 exemplaires  
 Diffusion gratuite  
 Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 2017  
 Coût de revient du numéro pour la commune : 1,18 € TTC,  
**grâce à la participation des annonceurs que nous remercions**

LES MOYENS DE COMMUNICATION POUR LES FONTENASSIENS :

- Site internet : [www.fontenaylepesnel.fr](http://www.fontenaylepesnel.fr)
- Bulletin municipal (à conserver précieusement)



# Sommaire

Le Mot du Maire.....	3
Les Commissions et leurs Membres .....	4
Le Recensement .....	4
Les Finances .....	5
L'Urbanisme .....	6
Les Travaux et leurs Coûts.....	7
Les Projets 2017.....	8
Le Syndicat d'Épuration.....	9
Le Syndicat eau Potable et Assainissement.....	9
Le SEROC / Sites à Découvrir .....	10
La Vie Scolaire .....	11-12-13
La Bibliothèque.....	14
Le Tarif de Location des Salles/Tarif Columbarium.....	15
Le RAM.....	16
Clin d'Oeil .....	17
Collecte de Sang .....	17
La Liste des Associations .....	18
Le Calendrier des Manifestations .....	18
L'A.P.E. Fontenay/Vendes/Tessel.....	19
Les Anciens Combattants.....	19
Le Club des Aînés Ruraux .....	20
L'A.D.M.R. ....	20
Loisirs Animations F.P.L.A. / Association Equilibre .....	21
La Gym 2000 E.P.G.V.....	22
Le Football Club / Le Tennis de Table.....	23
Le Foyer Laïque des Jeunes et d'Éducation Populaire .....	24
La MJC du Val de Seulles.....	24
L'État Civil.....	25
Fontenay Pratique .....	25-26



CONCEPTION & RÉALISATION  
 13, rue de Plumetot  
 14112 Périers sur le Dan  
 © 02 31 26 94 84 - [www.alddiffusion.fr](http://www.alddiffusion.fr)



# Le Mot du Maire



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

*Au nom de l'équipe municipale, je suis très heureux de vous accueillir, vous nouveaux Fontenassiens et Fontenassiennes. J'espère que le choix de venir vous installer sur le territoire de notre commune vous apportera la plénitude dans la réussite de tous vos projets.*

*Sachez que nous sommes à votre écoute et disponibles pour vous apporter toutes les aides dont vous auriez besoin. Nous vous souhaitons une très bonne intégration au sein de la population.*

*L'année 2016 a vu l'aboutissement du très long dossier du RD 9. L'objectif de sécurisation semble être réussi, même si quelques petits problèmes subsistent.*

*D'autres chantiers ont été engagés, assainissement, entretien des bâtiments etc....*

*Notre objectif 2017 est de réaliser l'extension et la rénovation de la mairie, nous nous y employons et travaillons dans ce sens. Ce dossier vous sera présenté un samedi matin à la salle polyvalente au cours du premier trimestre.*

*L'année que nous venons de traverser a été intense de par la mise en place de la loi NOTRe (nouvelle organisation du territoire). Enormément de réunions ont été engagées pour trouver les meilleurs compromis afin de préserver l'intérêt des concitoyens. Maintenant, nous allons devoir nous déterminer sur la gouvernance que nous souhaitons pour ce nouveau territoire, toute notre attention et nos choix se porteront vers les candidats les plus aptes à gérer cette nouvelle collectivité dans un esprit d'égalité.*

*2017 sera également une année très forte sur le plan électoral, présidentielles et législatives. Je souhaite que les futurs élus ouvrent les yeux sur les difficultés que rencontre un bon nombre de français et qu'ils mettent tout en œuvre pour changer le cours de l'histoire, à nous de faire les bons choix et prendre notre destin en main.*

*Mes remerciements vont à toutes celles et ceux qui animent la vie de notre commune et cela dans tous les domaines. Votre engagement est le gage de réussite dans les actions que vous menez. La municipalité ne peut être que solidaire et participative, elle se tiendra toujours à vos côtés.*

*Merci au personnel communal pour le travail réalisé.*

*Mes remerciements également à l'équipe municipale qui au fil du temps maintient cet état d'esprit qui nous anime « égalité entre tous les citoyens ».*

*A l'occasion de cette nouvelle année, je viens vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, joie et santé. Quelle soit une année de prospérité pour chacun d'entre vous.*

Le maire

Jean Pierre Chevalier



Maire : Jean-Pierre CHEVALIER  
 1<sup>er</sup> Maire Adjoint : Christian GUESDON  
 2<sup>ème</sup> Maire Adjoint : Marie-Claire LAURENCE  
 3<sup>ème</sup> Maire Adjoint : Gilbert MAUGER

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Corinne FOURQUEMIN - Richard VILLECHENON - Magali LECORNU - Thierry MOULIN - Martine HOUSSIN - Coralie MASSON
- Christian GUESDON - David PORTEMONT - Marie Claire LAURENCE - Jean Pierre CHEVALIER
- Yvon DENOYELLE - Christophe ROUSSEAU - Fanny LUCIEN - Gilbert MAUGER

LE PERSONNEL COMMUNAL

- M<sup>me</sup> Anne-Cécile BRARD- GRIEUX : Secrétaire de Mairie - M. Bruno DROUIN : adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe
- M<sup>elle</sup> Hélène RENARD : adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> classe - M. André DUPONT : adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> classe
- M. Clément DUPONT : adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> classe

# LES COMMISSIONS



**Jean-Pierre CHEVALIER :**  
M. le Maire

**Commissions :**  
Budget / finances / travaux, voirie, sécurité routière et bâtiment / personnel et planning  
Information communale / urbanisme / appel d'offres  
Attribution logements / centre communal d'aide social



**Christian GUESDON :**  
1<sup>er</sup> adjoint

**Commissions :**  
Budget / finances / scolaire / information communale  
Urbanisme / appel d'offres  
Délégués SIVOS  
Titulaire du syndicat de la station d'épuration



**Marie-Claire LAURENCE :**  
2<sup>e</sup> adjoint

**Commission :**  
Budget / finances / environnement / personnel et planning  
Commission scolaire / centre communal d'aide social.  
Délégués SIVOS.  
Titulaire du syndicat de la station d'épuration



**Gilbert MAUGER :**  
3<sup>e</sup> adjoint

**Commissions :**  
Budget / finances / travaux, voirie, sécurité routière et bâtiment / personnel et planning / urbanisme / appel d'offres  
Délégués SDEC / Titulaire du syndicat d'eau



**Corinne FOURQUEMIN :**

**Commission :**  
Budget / environnement / urbanisme  
Attribution logements



**Martine HOUSSIN :**

**Commissions :**  
Budget / environnement / information communale  
Attribution logements / loisirs, sport et relation avec les habitants / centre communal d'aide social  
Suppléante du syndicat de la station d'épuration



**Magali LECORNU :**

**Commissions :**  
Budget / information communale / urbanisme  
Attribution logements  
Loisirs, sport et relation avec les habitants



**Fanny LUCIEN :**

**Commission :**  
Budget / scolaire  
Délégué personnes âgées du canton



**Coralie MASSON :**

**Commissions :**  
Budget / scolaire / attribution logements  
Délégué personnes âgées du canton  
Commission centre communal d'aide social



**Yvon DENOYELLE :**

**Commissions :**  
Budget / finances / environnement  
Personnel et planning / appel d'offres  
Suppléant SDEC



**Thierry MOULIN :**

**Commission :**  
Budget / travaux, voirie, sécurité routière et bâtiment  
Appel d'offres / loisirs, sport et relation avec les habitants  
Délégué personnes âgées du canton  
Titulaire du syndicat d'eau



**David PORTEMONT :**

**Commissions :**  
Budget / finances  
Travaux, voirie, sécurité routière et bâtiment  
Personnel et planning



**Christophe ROUSSEAU :**

**Commissions :**  
Budget  
Délégué personnes âgées du canton



**Richard VILLECHENON :**

**Commission :**  
Budget / finances  
Loisirs, sport et relation avec les habitants  
Suppléant du syndicat de la station d'épuration

# LES FINANCES

## COMPTE ADMINISTRATIF 2015

### BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL

**INVESTISSEMENT :** recettes réalisées = ... 263 039,72€  
- Dépenses réalisées = ... 196 198,86€  
- Excédent réalisé = ... 66 840,86€  
**Résultat cumulé d'investissement au 31/12/2015 = ... 453 999,28€**

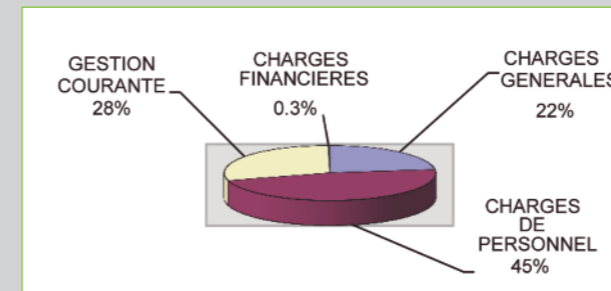
**FONCTIONNEMENT :**  
- Recettes réalisées = ... 425 825,34€  
- Dépenses réalisées = ... 319 240,50€  
- Excédent = ... 106 584,84€  
**Excédent cumulé au 31/12/2015 = ... 391 306,87€**

### ASSAINISSEMENT :

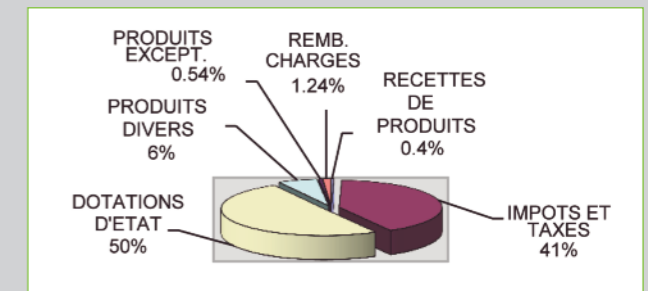
**INVESTISSEMENT :**  
- Recettes réalisées = ... 63 823,18€  
- Dépenses réalisées = ... 15 530,98€  
- Excédent réalisé = ... 48 292,20€  
**Excédent cumulé = ... 105 796,91€**

**FONCTIONNEMENT :**  
- Recettes réalisées = ... 61 988,66€  
- Dépenses réalisées = ... 42 586,20€  
- Excédent = ... 19 402,46€  
**Excédent cumulé au 31/12/2015 = ... 64 733,92€**

### CA 2015 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



### CA 2015 RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL ( C.C.A.S.)

### FONCTIONNEMENT :

Recettes réalisées : ... 3 091,83€  
Dépenses réalisées : ... 120,00€  
Excédent cumulé au 31/12/2015 : ... 22 434,09€

### INVESTISSEMENT :

Recettes réalisées : ... 1 483,36€  
Dépenses réalisées : ... 0€  
Déficit cumulé au 31/12/2015 = ... - 474,41€

## BUDGET PRIMITIF 2016

### BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2016

En fonctionnement équilibré à la somme de : **627 180,93€**  
En investissement équilibré à la somme de : **738 877,96€**

### BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2016

En fonctionnement équilibré à la somme de : **133 666,40€**  
En investissement équilibré à la somme de : **208 599,60€**

### BUDGET PRIMITIF CCAS 2016

En fonctionnement équilibré à la somme de : **26 000,76€**  
En investissement équilibré à la somme de : **550€**

### Nouveaux taux des 4 taxes communales :

Taxe d'habitation : 8.21%  
Taxe foncière (bâti) : 6.11% *(Une erreur de frappe sur la délibération a été enregistrée le taux de 6.79% sur votre feuille d'impôt)*  
Taxe foncière (non bâti) : 13.25%  
Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 8.31%  
**Subventions attribuées aux Associations communales :**  
- Parents d'élèves 1 300 € - Loisirs 3<sup>e</sup> Age 630 €  
- Foyer des jeunes 540 € - Chasse 100 €  
- Football club 2 300 € - Anciens combattants 170 €  
- Tennis de table 700 € - Gym'2000- 850 €  
- ADMR 200 € - Feu d'artifice (foyer) 1 200 €  
- ACF (Aéromodélisme) 100 €  
Enveloppe globale de 7 250 €

## L'ENDETTEMENT

Le montant de la dette (capital restant) est de 55 000€ (achat de la salle paroissiale) soit un coût de 51.35 € par habitant. L'annuité de la dette est de 5 172.16 € en 2016 et représente un coût de 4.83 € par habitant.

En fonctionnement, on s'aperçoit que depuis 2012, les dépenses diminuent, alors que les recettes fiscales augmentent sensiblement, dues à l'augmentation de la population et cela malgré la diminution des dotations d'état pour contribution de la commune au redressement des finances publiques (16 722€ en 2016).

**A la clôture de l'exercice 2015, la situation financière de la commune de Fontenay-le-Pesnel est saine et équilibrée.**

## Recensement

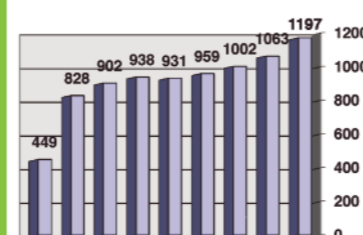
La commune en quelques chiffres

Recensement (source INSEE)

1962 : ..... 462 habitants  
1968 : ..... 475 habitants  
1975 : ..... 449 habitants  
1982 : ..... 828 habitants  
1990 : ..... 902 habitants

1999 : ..... 938 habitants  
2007 : ..... 931 habitants  
2013 : ..... 950 habitants  
2014 : ..... 1 002 habitants  
2015 : ..... 1 054 habitants  
2016 : ..... 1 197 habitants

### ÉVOLUTION DE LA POPULATION



L'URBANISME

Objet de la modification du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Fontenay-le-Pesnel a été approuvé le 5 mai 2006 ; il a été modifié une première fois le 25 mai 2011.

Cette seconde procédure de modification est engagée pour prendre en compte les dernières évolutions réglementaires qui précisent la constructibilité dorénavant possible dans les zones A et N du PLU, en particulier en ce qui concerne les extensions et annexes des constructions à usage d'habitation.

Elle permet de plus :

- De procéder à des ajustements afin de faciliter la densification dans les zones urbaines, en application des objectifs poursuivis par les lois d'aménagement récentes ;
- De désigner graphiquement les constructions pouvant bénéficier de changement de destination dans les zones A ou N.



LES TRAVAUX ET LEURS COÛTS

Travaux électriques sur voirie

Effacement des réseaux électriques d'éclairage et de téléphone  
rue Cauderue et de la Montoue.....12 260 €

Jeux enfants

Installation des jeux aux Prés potines .....24 930 €  
Achat de trois jeux .....1 798 €

Bâtiments

Achat de la salle face à la mairie 16 rue Flavacourt .....67 200 €  
Panneaux limitation 30 KM/H photovoltaïques .....4 800 €  
Radars pédagogiques photovoltaïques 50 KM/H.....8 131 €  
Eglise St Aubin remplacement du bâtant sur la cloche N° 1  
Et réparation des abats sons.....2 361 €

Mairie extention

Etudes .....8 336€

Voiries

Peinture routière : sur RD 13 .....390 €  
Achat poteaux bétons de plaques de rues .....972 €  
Achat de 10 barrières de rues .....500 €  
Pont rue Cauderue sur le Bordel

La « CDC » avec son personnel a restauré ce pont superbement.

La «CDC» a réalisé la rénovation de l'impasse du château.....59 000 €

La mairie a fait abattre 12 peupliers rue Cauderue .....3 072 €

Rue St MARTIN (RD9) rénovation et recalibrage total sur 400 mètres  
(voir article spécifique).....500 000 €

Réfection de la voirie rue Cauderue par le SDEC et la CDC .....6 000 €

Réseaux eaux usées

7<sup>ème</sup> tranche

Maîtrise d'œuvre et études SIBEO Ingégnierie.....20 229 €

De la rue du Lavoir à la station de relevage rue de la Montoue remplacement  
du réseau d'eaux usées .....137 348 €

Bibliothèque

Achat d'un ordinateur.....717 €

Guirlandes de Noël

Rénovation et installation par le personnel municipal .....1 000 €

Atelier municipal

Achat d'une armoire homologuée pour le stockage des produits

Phytosanitaires .....740 €

Achat d'un tracteur tondeuse KUBOTA 26 CV .....26 676 €

Reprise de l'ancien KUBOTA.....2 520 €



## PROJETS 2017 :

### Extension de la mairie

La mairie de notre commune a été construite en 1962, la population avoisinait les 500 habitants. A ce jour, nous sommes environ 1200 habitants, le bâtiment n'est plus dimensionné pour recevoir correctement les administrés, les conditions de travail de la secrétaire et des élus n'est plus en adéquation avec les charges administratives et relationnelles que nous devons accomplir.



### RUE ST MARTIN ..... ENFIN !!!

Enfin les travaux de la rue St Martin ou R.D 9 sont exécutés à 95% ; en effet quelques panneaux de signalisations complémentaires pour une meilleure sécurité, restent à planter ainsi que quelques petits accessoires de finitions « bancs, poubelles, peintures trottoirs et fleurs ».

Pour mémoire, l'idée d'aménager la traversée du bourg de Fontenay-le-Pesnel est de 2001, date à laquelle nous devions refaire les enrobés des trottoirs existants, il y en avait beaucoup moins qu'à ce jour. Une question se pose alors au conseil municipal : « Pour combien de temps ? » L'espérance d'aller rapidement vers l'aménagement réalisé cette année, conduit le conseil municipal à faire faire un bi-couche sur ces trottoirs « Le coût est moins élevé et il n'est pas nécessaire de faire de l'enrobé pour une durée d'environ 5 ans maximum », tel fût le désir du conseil municipal de ce mandat.

Après l'analyse financière de l'époque, il fût envisagé de faire l'aménagement en trois étapes : « Route de Caen, Centre et Commerces et sortie vers Caumont dite côte St Martin ». Les études furent lancées avec un Maître d'œuvre de la DDE de Bayeux après de nombreux rendez-vous avec le Conseil Général, qui finançait à l'époque 70% avec un maximum de 200.000 € de travaux.

Coût de la première tranche en 2007...170.000 €, il restera 30.000€ à financer à 70% sur la prochaine tranche. L'enrobé de la bande de roulement est financé directement par le Conseil Général et n'entre pas dans nos chiffres.

En 2008, une nouvelle politique de l'aménagement du territoire par le Conseil Général avec restitution de toutes les routes départementales à faible circulation dans les agglomérations, aux communes, considérant qu'elles font plutôt office de voies communales.

Ce constat étant fait, nous avons décidé de lancer le projet de rénovation et d'extension de la mairie.

Montant des travaux : 500 000.00 €

A ce jour le dossier est dans sa phase de finition, les demandes de subvention sont en cours :

- Subvention d'état : prévision 150 000.00 €

- Autres subventions : prévision 30 000.00 €

- Autofinancement actuel : 100 000.00 €

Lorsque ce dossier sera complet sur le point technique et financier, il vous sera présenté lors d'une réunion qui pourrait se dérouler au cours du premier semestre 2017.

### Achat de la salle Paroissiale

Une proposition d'achat de la salle paroissiale située en face de la mairie a été présentée par l'Evêché pour un montant de 67 000.00 € à cela s'ajoute 6 500.00 € de frais et 25 800.00 € de travaux divers. La municipalité a donc décidé d'acquiescer cet immeuble.

Après en avoir débattu en conseil municipal, l'orientation générale va vers la création d'une bibliothèque plus adaptée aux besoins des écoles et de la population (centralisation et accessibilité).

En 2010, le Conseil Général finance la bande de roulement sur la RD 217 du calvaire à l'église St Aubin et la réparation du pont à Mey. La commune quant à elle, finance les trottoirs, les parkings, les bordures et l'enrobé.

En 2011, le département restitue cette route refaite à neuf, à la commune de Fontenay, ce qui fût approuvé par la CDC du Val de Seules qui désormais en a la charge et l'entretien.

Partant de ce constat, le département traîne et est beaucoup moins généreux dans ses subventions. Nous devons prendre un maître d'œuvre privé, financé par nos soins afin d'élaborer un projet qui corresponde aux attentes du Conseil Général.

Fin 2014, pour rendre ce projet cohérent, nous effectuons l'effacement des réseaux avec l'aide du SDEC ENERGIE qui gère l'ensemble du chantier en tenant compte de nos desideratas pour 360.000 € (103.000 € sont financés par la municipalité, le reste par le SDEC).

Estimation du Maître d'œuvre : 405.000 €.

La commission finance et le Conseil municipal avaient à l'origine prévu d'effectuer un emprunt pour effectuer ces travaux, ce qui n'a pas été nécessaire.

La réalisation semble satisfaire la majeure partie des utilisateurs, la vitesse a été incontestablement réduite, la zone 30 et la priorité à droite ont amené un plus à la sécurité de nos enfants.

## SYNDICAT DE LA STATION D'EPURATION DES EAUX USEES DE TILLY SUR SEULLES / FONTENAY LE PESNEL ET BUCEELS

### CONCLUSION DU DIAGNOSTIC DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET DE LA STATION

#### PROGRAMME DES TRAVAUX SUR LES RESEAUX

L'étude est centrée sur trois problématiques :

1. L'identification et la quantification des intrusions d'eaux parasites liées aux infiltrations ou aux mauvais branchements

2. L'état des réseaux de collecte des eaux usées et les travaux de renouvellement à envisager

3. Le devenir de la station d'épuration

Cette étude doit permettre aux collectivités de décider de la suite à donner :

• A la réhabilitation des réseaux

• Aux travaux projetés à la station d'épuration

• Aux travaux d'extension de la station

• A la gestion des flux industriels

Les conclusions de l'étude devront donc au final permettre aux élus de décider de la mise en œuvre d'une politique globale d'assainissement et de décider de la suite à donner à la réhabilitation des réseaux et de la station d'épuration.

La synthèse du programme de travaux se décompose de la façon suivante :

**Sur Tilly-sur-Seules** : travaux de réhabilitation du réseau et divers suivis permanents 1 317 750 € HT dont 89 200 € HT de mise en conformité des 36 branchements défectueux à la charge des particuliers (subventionné à 100%).

**Sur Fontenay-le-Pesnel** : travaux de réhabilitation du réseau et divers suivis permanents 306 870 € HT.

#### PROGRAMME DE TRAVAUX SUR LA STATION D'EPURATION

La station d'épuration actuelle a été construite en 1993 par la Société TERNOIS EPURATION pour une capacité de 4 000 E.H.

Elle est ancienne et même si les ouvrages semblent encore en bon état, elle est insuffisante pour traiter les flux futurs.

Par la nature des effluents, qu'elle reçoit de l'industriel, la station atteint parfois ses limites de capacité pour le traitement de la pollution organique (DCO et Azote).

L'emplacement actuel, ne pose pas de problème. La station est éloignée du bourg, bien confinée dans le paysage et à proximité de la Seules.

Un transfert vers un autre site n'est pas préconisé, mais le site actuel

devra être étendu. Sur la parcelle il reste 900 m<sup>2</sup> de disponible mais certainement pas suffisants. Nous avons la possibilité de faire une acquisition foncière d'environ 2 800 m<sup>2</sup> à négocier avec le propriétaire.

Afin de définir les travaux de restructuration nécessaire, les aspects suivants ont été pris en compte :

• Les flux futurs à traiter qui dépendent :

a) De la population actuelle et future

b) Des activités particulières

c) De la présence d'eaux claires parasites

• L'opportunité de réutiliser les ouvrages existants et le site actuel

• L'emprise foncière et les possibilités d'acquisition

• La configuration du réseau en amont

• Les contraintes du milieu naturel

• Le niveau de rejet susceptible d'être demandé

A l'échéance de 25 ans, après analyse des projets de développement prévus dans les PLU des communes, la population, les activités recevant du public, les flux futurs à traiter seraient de l'ordre de 4 300 EH hors l'industriel.

En reprenant les flux de l'usine fixés dans la **nouvelle convention de rejet**, la station devra être dimensionnée sur la base de 5 500 EH.

Dans le cas présent, la proposition est, de partir sur la même filière que celle existante, l'épaississement des boues sur table d'égouttage et un stockage en silo.

L'hypothèse des lits macrophytes (roseaux) est à approfondir.

Les boues égouttées seront stockées dans un silo couvert de 2 260 m<sup>3</sup>.

Actuellement le silo en place présente un volume de 550 m<sup>3</sup>. Celui-ci pourrait éventuellement être réutilisé sous réserve d'un diagnostic du génie civil.

En cas de construction de stockages neufs, il est préconisé la construction de deux silos de 1 130 m<sup>3</sup>.

#### Estimation des coûts d'investissement :

**Coût d'investissement avec divers et imprévus : 2 761 500 €**

**Coût études préalables et honoraires ht : 224 000 €**

**Coût total ht : 2 985 500 €**

**Coût annuel de fonctionnement : 125 000 € ( par affermage)**

## SYNDICAT D'EAU POTABLE (SIAEP)

Après la disparition de M. Jacques GLINEL 2<sup>ème</sup> vice-président de notre syndicat d'adduction d'eau potable et Adjoint au Maire de Tessel.

M. Lecoq Maire de Vendes a été élu 2<sup>ème</sup> Vice-président du Comité syndical. Tandis que M. Rivière était élu délégué par le conseil municipal de Tessel et était installé dans son poste de délégué au sein de notre assemblée.

A Fontenay les travaux exécutés sur la route de Caen ont été autorisés par le syndicat d'eau et financés entièrement par le Propriétaire du bien desservi.

Cette année nous avons budgété des travaux sur la commune d'Hottot les Bagues pour un coût de 80 000 €, début des travaux 9 janvier 2017. Coût des travaux de Juvigny à Vendes 200 000 €.

L'intérim du secrétariat est assuré par M<sup>me</sup> LELOUTRE Amandine au 02 31 73 00 13 TILLY/SEULLES.

Le Fontainier de la Saur « M. GUERIN Pierre » a changé d'affectation il travaille maintenant sur le Syndicat de Balleroy jusqu'à l'heure de la retraite au mois de juillet. M. MARIE Franck le remplace sur les neuf communes de notre syndicat.

La qualité de l'eau est bonne sur l'ensemble de notre syndicat tous les mois le fermier fourni les résultats des différentes analyses aux mairies desservies.

## BENNES RÉCUP'SOLIDAIRE

### Comment ça marche ?

Depuis 2014, des bennes Récup'solidaire sont installées sur les déchèteries du SEROC. Ces bennes permettent de déposer les objets ne servant plus et en bon état: meubles, vaisselles, décoration, livres, jeux... Des associations (telles que la BACER, 2ème Vie 2ème Chance, Emmaüs) récupèrent régulièrement les contenus de ces bennes. Elles réparent si besoin et revendent ces objets à prix modiques dans leurs magasins.

### L'objectif ?

Ces bennes permettent de valoriser et d'éviter l'enfouissement. Ainsi les objets déposés ont une seconde vie et font le bonheur d'autres personnes ! Ce geste permet aussi de créer des emplois locaux.

### Où les trouver ?

Elles sont présentes sur toutes les déchèteries du SEROC (sauf Ecrammeville).



Benne Récup'solidaire sur les déchèteries

## CONTENEURS TEXTILE

### Comment ça marche ?



Conteneur textile

Les conteneurs mis à disposition par les associations locales permettent de récupérer les vêtements, le linge de maison, les chaussures et la maroquinerie.

Le principe est simple : tous ces éléments même abîmés ou démodés doivent être placés dans des sacs fermés (afin d'éviter toute pollution extérieure). Régulièrement les associations passent récupérer le contenu du bac pour l'emporter dans un centre de tri dédié au textile où sont mis de côté les vêtements encore réutilisables pour être vendus. Le reste est recyclé en isolant thermique et phonique.

### L'objectif ?

Tout comme la benne solidaire, ces conteneurs permettent de donner une deuxième vie à ce qui est récolté afin d'être valorisé et d'éviter leur enfouissement.

### Où les trouver ?

Les conteneurs textile sont présents sur la déchèterie de Fontenay-le-Pesnel et au 5 rue de Cristot.

### Je ne peux mettre que des choses en bon état dans les conteneurs textile ?

Vous pouvez mettre tout élément même usé ou abîmé, mais il doit être propre et dans un sac. Par exemple, un tee-shirt déchiré, un torchon lavé avec d'anciennes tâches. Les chaussures doivent être par paire.



## LES SITES A DECOUVIR SUR LA COMMUNE :

- \*Le cimetière britannique du XX<sup>ème</sup> siècle et ses 520 tombes.
- \*L'église Saint-Aubin du XIX<sup>ème</sup> siècle, deux retables du XVII<sup>ème</sup> siècle.
- \*Statues de la vierge et l'enfant, Saint-Mathieu et Saint-Aubin.
- \*L'église Saint-Martin détruite en 1944, vestiges de la tour XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècle
- \*Tombe du poète SEGRAIS, le lavoir du XIX<sup>ème</sup> siècle
- \*Le Colombier et le plan d'eau des deux Fontaines (Romaine et Gauloise)



Directrice du groupe scolaire des Deux Fontaines : M<sup>me</sup> Gautherin  
Tél. : 02 31 80 94 12 - L'école maternelle : Tél. : 02 31 08 27 87  
Effectif total de l'école : 163 élèves

## ECOLE ELEMENTAIRE

Effectifs 2016/2017 : 97 élèves

Classe de M<sup>me</sup> Florence AUGUSTE : 23 CP

Classe de M<sup>me</sup> Nathalie CORDIER : 21 CE1

Classe de M<sup>me</sup> Céline MORALES : 24 CE2

Classe de M<sup>me</sup> Gautherin : 10 CM1 et 19 CM2

## ECOLE MATERNELLE

Effectifs 2016/2017 : 66 élèves

- Classe de M<sup>me</sup> Linda PETITPAS

assistée de M<sup>me</sup> Estelle LELAIDIER avec 9 enfants de Petite Section et 13 enfants de Moyenne Section

- Classe de M<sup>me</sup> Séverine BELLOU

assistée de M<sup>me</sup> Héléne LAURENT avec 9 enfants de Petite Section et 13 enfants de Moyenne Section

- Classe de M<sup>me</sup> PINOT

assistée le matin de M<sup>me</sup> Nathalie HAYS avec 22 enfants de Grande Section

### Projets 2016/2017

#### Maternelle :

→ Jeux de roule

→ Rencontre multiactivités et exposition des travaux de l'année en juin normalement à Fontenay le Pesnel

→ Ecoles qui folkent : PS MS GS CP et CE1

#### Elémentaires :

→ Projet « orientation » en liaison avec le CPC EPS avec sorties à la Colline aux oiseaux, à la forêt de Grimbosq et à la forêt de lfs.

→ Piscine : CP et CE1 semi-massé du 24 avril au 22 mai les lundis et vendredis

→ Jazz escales :

CM1/CM2 : 6 chants de jazz produits en concert accompagnés par des musiciens le mardi 7 février 2017

→ Jazz escales : CE2 : classe journaliste qui va suivre les répétitions des CM et faire des reportages avec publication sur internet

→ Rencontres sportives : cycles 2 et 3

#### CP :

• Jeux traditionnels le 17 mai, athlétisme le 22 juin.

#### CE1 :

• Jeux d'opposition le 7 février, jeux collectifs le 10 mai, athlétisme le 3 juillet

#### CE2 :

• Cross le 14 décembre, jeux collectifs le 5 avril, athlétisme le 28 juin.

#### CM1/CM2 :

• Rugby le 29 mars, athlétisme le 30 juin

→ Carnaval : réunion de préparation, pour fixer la date et le thème, le 14 novembre

→ Cinéma PS-MS : le 29 novembre GS, CP, CE1, CE2 et CM : en cours d'organisation

→ Activités intergénérationnelles

avec l'EHPAD de Fontenay : en cours d'organisation

→ Classes découvertes : en cours d'organisation pour les classes de CP, CE1 et CE2,

## DEPART A LA RETRAITE A L'ECOLE DES DEUX FONTAINES DE FONTENAY LE PESNEL

### MONSIEUR YVES PIET DIRECTEUR DE L'ECOLE ET MADAME NADINE JOUAN ATSEM

À l'occasion de la fête de l'école dimanche 26 juin en clôture de l'année scolaire les enfants ont présenté un spectacle de qualité sur des airs actuels repris par tous les parents.

A l'issue du spectacle, les enfants, les parents mais aussi, les élus présents : Jean-Louis Leboutteiller président de la Communauté de Communes du Val de Seulles, Daniel Leservoisier vice-président aux affaires scolaires, Christian Guesdon 1<sup>er</sup> maire-adjoint de Fontenay le Pesnel représentant le maire Jean-Pierre Chevalier excusé, l'APE Présidée par M<sup>me</sup> Gabrielle ont honoré M<sup>me</sup> Nadine Jouan (ATSEM) et M. Yves Piet directeur le l'écoles qui ont décidé de faire valoir leurs droits à la retraite.

Nadine Jouan est entrée à la Communauté de Communes du Val de Seulles en 2003 où elle a occupé le rôle d'ATSEM auprès des enfants de moyenne section, la surveillance et le service du midi à la cantine, la garderie du matin et du soir. Soit des journées bien remplies au service des enfants.

« Séverine l'institutrice qui bénéficiait de son aide l'appréciait beaucoup ».

Ces 13 années se sont parfaitement bien passées mais le moment de tourner la page est arrivé et elle appréciera sans nul doute le calme de ses journées de retraitée.

M. Yves Piet est arrivé à Fontenay-le-Pesnel en septembre 2011 avec l'extension de l'école (deux nouvelles classes) alors que les parents et les élus se battaient avec l'académie pour conserver le septième poste d'enseignant (que nous avons conservé). C'était une bonne mise en condition....

M. Piet aura marqué de son empreinte le fonctionnement de l'école.

Un enseignant de qualité qui savait s'imposer.

« personnellement, je remercie M. Piet des excellentes relations de travail que j'ai pu avoir au quotidien pour améliorer les conditions de travail, d'environnement des enfants mais aussi des enseignants, de faire en sorte, que le matin l'arrivée à l'école se fasse dans la joie » a souligné M. Christian Guesdon.

Une carrière se termine, une autre commence qui sera consacrée à la famille, au bricolage, à la lecture et certainement aux voyages...



LE RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire est un lieu d'échange, de partage et de rencontre pour les enfants. Les parents doivent rappeler aux enfants les règles à tenir :

- Respect des adultes et des camarades (politesse, calme, discipline)
- Respect de la nourriture et des locaux (gaspillage, propreté, dégradation)

Fonctionnement :

L'inscription se fait à la semaine pour les enfants qui mangent occasionnellement, avec confirmation par mail le JEUDI avant 12h, de la semaine précédente.

Adresse mail Cantine Fontenay-le-Pesnel : [periscolairefontenav.valdeseulles@orange.fr](mailto:periscolairefontenav.valdeseulles@orange.fr)

Un enfant non inscrit sera accueilli à titre exceptionnel et le repas sera facturé 5 €.

Absences :

En cas d'absence de l'enfant pour raison médicale, le repas du 1er jour sera facturé, merci de donner le nombre de jours d'absence pour les jours suivants.

Fontenay : avant 8h15 au 02.31.80.94.55

Si ce signalement n'est pas fait, tous les repas seront facturés. (tarif: 3.28€ le repas)

Facturation :

(pour l'ensemble des services périscolaires)

La facture est émise chaque mois par la Communauté de Communes. Toute réclamation sur la facturation est donc à effectuer auprès de la Communauté de Communes.

Païement :

Le paiement a lieu auprès du Centre des Finances Publiques de Tilly sur Seulles.

Acceptation du présent règlement :

L'inscription de votre enfant aux différents services périscolaires implique l'acceptation de ce règlement. Pour toute autre réclamation prendre rendez-vous avec les délégués communautaires, auprès du secrétariat de la Communauté de Communes.

MM. GUESDON Christian et PAYSANT Alain (pour Fontenay).

L'AIDE AUX DEVOIRS

L'aide aux devoirs est un service proposé par la Communauté de Communes du Val de Seulles.

Cette action a pour objectif de favoriser la réalisation du travail scolaire en mettant à disposition un lieu de travail ainsi que des animateurs pour accompagner les enfants.



Engagements

Nos équipes proposent d'accompagner vos enfants en travaillant l'autonomie (gestion du cahier de texte, organisation des devoirs...), vérifiant que l'enfant fait son travail, s'assurant que les consignes sont comprises, communiquant avec les parents sur l'état d'avancement du travail, des éventuelles difficultés rencontrées.

Les corrections ne sont pas de notre ressort. Toutefois, nous accompagnons l'enfant dans la recherche de ses erreurs.

L'enfant s'engage à respecter les consignes et à adopter un comportement respectueux.

Coût de l'aide aux devoirs

- 2.20€ l'heure (la 1<sup>ère</sup> heure est indivisible car elle comprend le goûter)
- 1.10 € la 1/2 heure suivante

Fonctionnement

L'inscription se fait à l'année pour les enfants qui fréquentent l'aide aux devoirs régulièrement.

L'inscription se fait à la semaine pour les enfants occasionnels, avec confirmation par mail le jeudi avant 12h, de la semaine précédente. Vous êtes tenus de prévenir de toute modification.

Adresse mail aide aux devoirs Fontenay-le-Pesnel :

[periscolairefontenav.valdeseulles@orange.fr](mailto:periscolairefontenav.valdeseulles@orange.fr)

Horaires Il est impératif de respecter les horaires de clôture de l'aide aux devoirs.

Les horaires : de 16 h 00 à 17 h 30 (goûter à 16h)

les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Les enfants sont pris en charge directement après la classe et l'activité se déroule ainsi : goûter, aide aux devoirs.

- L'ADMISSION À L'ÉCOLE :

Un certificat d'inscription est délivré par la Communauté de Communes (CDC). L'admission est ensuite validée par le directeur de l'école sur présentation du livret de famille, du certificat d'inscription et du carnet de santé. En cas de changement d'école, un certificat de radiation de l'école d'origine sera exigé.

Concernant les dérogations pour les enfants habitant hors secteur de la CDC, c'est le Président de la CDC qui, après avis de la commission scolaire, prend la décision ou non d'inscrire l'enfant

A l'école maternelle, l'admission est prononcée, dans la limite des places disponibles. Les enfants doivent être âgés de 3 ans au cours de l'année civile. Ces enfants doivent être propres dans leur sommeil (sieste) pour être acceptés à plein temps.

Les enfants en situation de handicap seront accueillis et bénéficieront d'une scolarité adaptée.

L'école est laïque, gratuite et obligatoire. Toute inscription scolaire implique une fréquentation assidue, en maternelle et en élémentaire et l'acceptation du règlement de l'école. En cas d'absences injustifiées régulières, l'enfant pourra être rayé des listes.



LA GARDERIE

La garderie périscolaire intercommunale de Fontenay-le-Pesnel est un service communautaire mis en place depuis septembre 2000, date de la prise de compétence par la Communauté de Communes du Val de Seulles.

Fonctionnement

L'inscription se fait à l'année pour les enfants qui fréquentent la garderie régulièrement.

L'inscription se fait à la semaine pour les enfants occasionnels, avec confirmation par mail le jeudi avant 12h, de la semaine précédente. Vous êtes tenus de prévenir de toute modification.

Adresse mail garderie Fontenay-le-Pesnel : [periscolairefontenav.valdeseulles@orange.fr](mailto:periscolairefontenav.valdeseulles@orange.fr)

Horaires Il est impératif de respecter les horaires d'ouverture et de clôture de la garderie. Les horaires d'ouverture de la garderie les lundi, mardi, jeudi et vendredi sont : de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 00 à 18 h 30 (goûter à 16h30)

Le mercredi matin : de 7 h 30 à 8 h 30 et de 12 h 15 à 12 h 45

TARIF DE LA GARDERIE AU 1er JANVIER 2017 EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF A LA 1/2 HEURE	TARIF A L'HEURE
de 0 € à 620 €	1 €	1,75 €
de 621 € à 1199 €	1,05 €	1,85 €
de 1200 € et +	1,10 €	1,95 €

IMPORTANT :

TOUS LES PAIEMENTS DES SERVICES PERISCOLAIRES POURRONT ETRE REGLES PAR INTERNET TIPI VOUS RECEVREZ COMME D'HABITUDE VOTRE FACTURE SUR LAQUELLE FIGURERA VOTRE NUMERO D'IDENTIFIANT

COMPTE RENDU DES APS

Le service enfance jeunesse et périscolaire intervient à Fontenay-Le-Pesnel et accueille vos enfants chaque jour dans le cadre des garderies, de la cantine et de l'étude surveillée.

Les TAP ou APS, issus de la réforme des rythmes scolaires de 2014 se déroulent chaque mardi de 14h30 à 16h.

Le centre de loisirs est également dans les locaux de Fontenay-Le-Pesnel durant les petites vacances scolaires et le mois d'août.

Toutes ces actions sont encadrées par des animateurs diplômés et sont validées par la CAF et le Ministère de la Jeunesse et des Sports.



## LA BIBLIOTHÈQUE :

Horaires d'ouvertures : Mercredi de 16h à 18h 30 - Samedi de 10 h à 12 h  
 e-mail : [bibliothequefontenaylepesnel@wanadoo.fr](mailto:bibliothequefontenaylepesnel@wanadoo.fr) - Tél : 02 31 80 97 87  
 En dehors des heures d'ouverture contacter : Claudine RIQUELME au 02 31 80 88 72

En 2016, l'équipe de la bibliothèque s'est renforcée. Marie-Claire LAURENCE, Léonie MAUPAS, Sylvie MELHAOUI, Marie-Thérèse LEVASSEUR, Françoise CLEMENT, Marguerite LEHOUX et Jean-Pierre et Claudine RIQUELME vous accueillent à la bibliothèque située au dessus de la cantine scolaire (derrière la salle polyvalente).

En cette fin d'année le Conseil Municipal a voté une subvention de 0.15 € par habitant qui permettra en janvier 2017 aux adhérents de la bibliothèque de Fontenay d'avoir accès à la boîte numérique en partenariat avec la Bibliothèque du Calvados.

La boîte numérique est un service qui vous permettra d'accéder de chez vous sur ordinateur, tablette ou smartphone à une plateforme de ressources en ligne :

**La presse avec le Kiosk :** retrouvez vos magazines préférés quelque soit l'endroit où vous vous trouvez. Plus de 800 magazines accessibles.

**Le cinéma avec Médiathèque numérique :** des centaines de films, documentaires, séries, spectacles et magazines à découvrir en ligne, où vous voulez, quand vous voulez !

**La formation avec Tout apprendre :** progressez à votre rythme de chez vous grâce à l'autoformation. Tout apprendre vous propose du soutien scolaire, des cours de langues, des formations en ligne à la bureautique et au multimédia, le code de la route, des cours de musique ainsi que des modules de développement personnel.

**La musique avec 1DTouch :** 1DTouch est une plateforme de diffusion musicale centrée sur les contenus culturels indépendants. 1 million de titres sont disponibles à l'écoute !

Pour vous inscrire à la boîte numérique il faut être adhérent à la bibliothèque.

Nous vous rappelons que l'inscription à la bibliothèque de Fontenay est gratuite ;

de ce fait l'adhésion à la boîte numérique est gratuite.



## CIMETIERE

### TARIF DES CASES AU COLUMBARIUM DE FONTENAY

**La case simple** (1 place) est de :  
 → 260 € pour une durée de 15 ans  
 → 390 € pour une durée de 30 ans

**La case double** (2 places) est de :  
 → 390 € pour une durée de 15 ans  
 → 585 € pour une durée de 30 ans

Le droit d'accès au jardin du souvenir est gratuit.

Pour rappel, le prix de la **concession cinquantenaire** au cimetière communal est de 190 €.



## LOCATION DE SALLES

### Tarif et condition applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Pour vos réunions de famille, la commune met à votre disposition des salles. Plusieurs formules vous sont proposées (voir tableau ci-dessous). **Une caution de 250 € est demandée lors de la réservation** ainsi qu'une attestation de votre assurance responsabilité civile.

Le nombre de personnes maximum indiqué doit être impérativement respecté.

Tout dépassement est sous la responsabilité du loueur et expose celui-ci à la fermeture de la salle en cas de contrôle des autorités compétentes.

**La location des salles communales est exclusivement réservée aux manifestations familiales et aux associations communales.**

Tarif en Euros H.T., non assujetti à la TVA.

La clé est remise le vendredi soir mais la salle est à la disposition du loueur :

- de 9 h le samedi matin à 9 h le lendemain matin pour une location de 24 h.

- et de 9 h le samedi matin à 19 h le lendemain soir pour une location de 48 h.

### TARIF SANS LOCATION DE VAISSELLE

Locataire	Durée	Salle polyvalente 180 personnes	Salle de la cantine 50 personnes	Cuisine	Vaisselle MAXI 120 COUVERTS
Habitant Fontenay	24 H	117€	92€	49€	
	48 H	175€	135€	92€	
Habitant extérieur	24 H	182€	139€	61€	
	48 H	272€	210€	110€	
Forfait vin d'honneur		61€			

### TARIF AVEC LOCATION DE VAISSELLE

Habitant Fontenay	24 H	125€	103€	49€	1€
	48 H	182€	149€	92€	
Habitant extérieur	24 H	195€	153€	61€	1,80€
	48 H	276€	217€	110€	
Forfait vin d'honneur		69€			
Locaux non rendus en l'état		53€	38€	39€	
Tarif EDF	24 H	Forfait 15€	Relevé du compteur x 0,12€	Relevé du compteur x 0,12€	
	48 H	Forfait 24€			

POSSIBILITE DE LOCATION POUR LES HABITANTS DE FONTENAY :

1 plateau et 3 tréteaux : 5 €  
 Chaise : 0,50 €

Conformément aux nouvelles normes de tri sélectif, l'utilisateur, qu'il soit association ou privé, devra trier ses déchets.

**La cuisine comprend :**  
 Fourneaux, chauffe plats, chambre froide, instruments de cuisines, **plonge à la main**, (le lave-vaisselle n'est pas prêt), plats de service, gaz.

**Le couvert comprend :**  
 4 assiettes (1 potage, 2 plates, 1 dessert), 3 verres, flûtes à champagne, cuillères, fourchettes, couteaux, tasses et soucoupes.

LOCATION GRATUITE POUR LES ASSOCIATIONS DE FONTENAY LE PESNEL



## RELAIS ASSISTANCES MATERNELLES DU VAL DE SEULLES



De nombreux projets au RAM (Relais Assistants Maternels) tout au long de cette année scolaire....

La psychomotricité est au cœur des projets.

Petits et Grands ont notamment l'occasion de découvrir les différents objets du Cirque (marcher sur le fil, le rouleau ou le ballon, faire tourner les assiettes chinoises...) avec Pierrick et Benoît de l'association Bric ARTS Brac.



Une fois par trimestre, une psychomotricienne propose d'observer le développement psychomoteur du bébé. L'objectif est de permettre au bébé d'être à l'aise dans sa motricité, son corps.

Diverses soirées à destination de vous, assistantes maternelles, gardes à domicile et parents employeurs sont à venir prochainement (intervention de IRCM, Initiation aux Gestes d'Urgences Pédiatriques...). Un projet original, innovant se déroulera à la fin de cette année.



Les matinées d'éveil à Fontenay-Le-Pesnel se déroulent le vendredi matin de 9h30 à 11h30 à la salle polyvalente.

Elles sont ouvertes aux assistantes maternelles inscrites au RAM, gardes à domicile du secteur et parents/employeurs.

Une autorisation parentale est nécessaire pour la participation des enfants à ces temps collectifs. Elles sont disponibles au RAM.

Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à contacter l'animatrice du RAM  
Amélie NAUDY

02 31 26 58 03 / 06 83 83 79 85 - ram.valdeseulles@mfn-ssam.fr

Permanences et accueil sur rendez-vous :  
Mardi de 13h30 à 17h / Jeudi de 13h30 à 16h30 / Vendredi de 13h30 à 15h45  
Des rendez-vous en dehors de ces créneaux peuvent être pris

### Liste des assistantes maternelles agréées habitant FONTENAY LE PESNEL

COSNE Manuella : 10 rue des Forges .....02 31 06 03 54 - 06 64 96 12 81

D'AGUANNO Catherine : 1 rue des Forges .....02 31 80 09 62

DURAND Maryline 2 imp. de la Fontaine.....09 54 99 70 06 - 06 73 25 06 44

GLINEL Monique : 39 rue Saint-Martin .....02 31 80 80 33

GUERIN Charlene : 16 rue des Fontaines

JORCZAK Sylvie : 17 rue des Epinettes.....02 31 80 61 53

MARATON Laurence 11 rue de Beaumont .....02 50 08 71 02 - 06 73 88 13 01

MARIE Corinne : 3 Chemin de la Poule .....02 31 08 26 99

PERRIER Samantha : 7, rue du Coteau

RENAUD Fabienne : 4 rue des Carrières .....02 31 80 01 79 - 06 37 30 13 29

ROCHE Adrâa : Rue du coteau .....02 31 23 05 81 - 06 73 07 39 53

VALLEE Nathalie : 14 rue des Forges .....02 31 91 50 17 - 07 50 87 88 75



## LE GEOCACHING

Le géocaching est une activité de plein air consistant à retrouver dans la nature, à l'aide d'un GPS ou d'un Smartphone, des "boîtes" de toutes natures cachées par des "géocacheurs".

En mai 2016, des Fontenassiens(nes) ont été initiés par le président Arnaud SIMON de "géocaching Normandie".

Depuis cette date, quelques habitants sont devenus accros à cette activité.

Cela permet lors de nos recherches de faire de belles randonnées et de découvrir parfois des lieux magnifiques qui nous resteraient inconnus. Il faut être observateurs, et cette activité convient parfaitement aux adultes comme à nos enfants ou petits enfants.

Si vous souhaitez découvrir cette activité, vous pouvez vous rapprocher de la FPLA (Tél. 06 83 25 56 59) qui vous orientera vers des pratiquants du Géocaching.

Jean Marie LAQUITTANT

## CLIN D'ŒIL À L'APICULTURE !



J'ai commencé l'apiculture à 14 ans.

Cela fait maintenant 24 ans que cette passion m'a prise.

Cette passion est devenue ma profession il y a une dizaine d'années.

**Aux concours régionaux des miels de Normandie :**

2002 : **1<sup>er</sup> prix** – Primé dans la catégorie miel clair

2006 : **1<sup>er</sup> prix** – Primé dans la catégorie miel foncé

2014 : **3<sup>ème</sup> prix** – Primé dans la catégorie miel ambrée

C'est avec joie que je peux vous faire découvrir tout au long de l'année divers miels toutes fleurs ainsi que les miels à appellation (ces derniers sont rares)

Je pratique également une autre activité : La Pépinière (arbres fruitiers).

Stéphane Penon – 9 chemin de la Poule – Fontenay-Le-Pesnel – 09.54.05.14.51

## COLLECTE DE SANG A FONTENAY-LE-PESNEL



L'E.F.S. Normandie et la Municipalité de FONTENAY-LE-PESNEL

organisera une collecte de sang au printemps 2017

Un geste simple et généreux indispensable pour les malades

Assurer l'approvisionnement en produits sanguins est un défi du quotidien avec 500 dons nécessaires chaque jour, et tout au long de l'année, en Normandie. L'Établissement français du sang Normandie assure sa mission de santé publique grâce au soutien des partenaires locaux, institutionnels, culturels et associatifs, qui relaient l'information sur le don de sang auprès des citoyens.

En France, seulement 4 % de la population en âge de donner donnent leur sang. Pourtant, le don est un geste irremplaçable car aucun traitement, ni médicament de synthèse ne peuvent se substituer aux produits sanguins.

Nous comptons sur votre mobilisation !

En pratique pour donner, il faut : - Être âgé de 18 à 70 ans- Être en bonne santé - Peser au moins 50 kg - Ne pas être à jeun - Se munir d'une pièce d'identité pour un 1<sup>er</sup> don

LISTE DES ASSOCIATIONS

- AÉROMODÉLISME CLUB**  
M. Nicolas LAZARE - Buceels
- ANCIENS COMBATTANTS**  
Président : Maurice GOUGEON ..... 02 31 80 92 13
- ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES - APE**  
Présidente : Manuella COSNE..... apedes2fontaines@laposte.net
- BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**  
Responsable : Claudine RIQUELME ..... 02 31 80 88 72
- CLUB DES AINES RURAUX**  
Présidente : Odile CHEVALIER..... 02 31 80 88 03
- FONTENAY LE PESNEL LOISIRS ANIMATIONS - FPLA**  
Président : Christian GUESDON..... 02 31 80 91 52
- FOOTBALL CLUB FONTENAY LE PESNEL**  
Président : Daniel TOUDIC ..... 02 31 80 90 31
- FOYER DES JEUNES**  
Présidente : Noémie TOUDIC ..... 02 31 80 90 31
- GYMNASTIQUE VOLONTAIRE GYM 2000**  
Responsable : Danièle DARDENNE..... 02 31 80 87 44
- SOCIETE DE CHASSE**  
Président : Patrick MAZET ..... 02 31 80 75 22
- TENNIS DE TABLE**  
Président : Michel LEFORGEAIS ..... 02 31 08 13 30

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

- |                           |                     |                           |
|---------------------------|---------------------|---------------------------|
| Samedi 29 octobre 2016    | FCFP                | Pétanque                  |
| samedi 5 novembre 2016    | APE                 | Bourse aux jouets         |
| vendredi 18 novembre 2016 | FPLA                | Soirée Beaujolais         |
| Samedi 19 novembre 2016   | Ainés Ruraux        |                           |
| Dimanche 20 novembre 2016 | CCAS                | Repas des Anciens         |
| Samedi 26 novembre 2016   | FPLA                | Concert Eglise            |
| Samedi 3 décembre 2016    | Ainés Ruraux        | Couscous                  |
| Dimanche 11 décembre 2016 | APE                 | Marché de Noël            |
| Samedi 17 décembre 2016   | FPLA                | Spectacle de Noël         |
| Samedi 14 Janvier 2017    |                     | Vœux du Maire             |
| Samedi 21 janvier 2017    | FCFP                | Quizz                     |
| Samedi 28 janvier 2017    | Ainés Ruraux        | Galettes des Rois         |
| Samedi 18 mars 2017       | APE                 | Bourse aux vêtements      |
| Samedi 25 mars 2017       | Foyer des Jeunes    | Repas                     |
| Lundi 17 avril 2017       | FPLA                | Chasse aux œufs           |
| Dimanche 23 avril 2017    |                     | 1er tour présidentielles  |
| Dimanche 7 mai 2017       |                     | 2ème tour présidentielles |
| Lundi 8 mai 2017          | Anciens Combattants |                           |
| Samedi 13 mai 2017        | FCFP                | Pêche                     |
| Samedi 20 mai 2017        | APE                 | Loto                      |
| Jeudi 25 mai 2017         |                     | Rallye                    |
| Dimanche 4 juin 2017      | FPLA                | Brocante                  |
| Dimanche 11 juin 2017     |                     | 1er tour législatives     |
| Dimanche 18 juin 2017     |                     | 2ème tour législatives    |
| Dimanche 25 juin 2017     | APE                 | Kermesse                  |
| Samedi 1er juillet 2017   | FCFP                | Tournois                  |
| mercredi 13 juillet 2017  | Foyer des Jeunes    | Repas FEU ARTIFICE        |

APE

L'APE DES DEUX FONTAINES est une association qui réunit des parents bénévoles souhaitant s'impliquer dans la vie scolaire et éducative des enfants. Son but est de récolter des fonds qui permettent de financer des sorties pédagogiques mais aussi des achats de matériels, de livres, etc.

A ce titre, une dotation exceptionnelle de 1 000 € a été versée début décembre en plus de la dotation annuelle d'un montant de 1 700 €.

L'an passé, nous vous avons proposé un marché de Noël avec vente de sapins, un loto, une bourse à l'enfance, une kermesse... Cette année, nous comptons renouveler ces actions.

- Bourse aux jouets & puériculture ..... 06/11/2016
- Marché de Noël ..... 11/12/2016
- Bourse à l'enfance ..... 19/03/2017
- Loto ..... 20/05/2017
- Kermesse ..... 25/06/2017

L'APE participera également au carnaval ayant pour thème cette année « LES ARTS GOURMANDS », manifestation qui aura lieu le 27 mars 2017 à Tilly-Sur-Seulles.

D'autres actions pourront être envisagées si des parents souhaitent se joindre à nous.

En effet, participer à l'APE c'est aussi une façon sympathique pour les parents de se rencontrer et de participer à la vie de la commune. Votre soutien, très précieux, peut prendre plusieurs formes :

- Suggérez des idées d'action,
- Donnez un peu de votre temps, même ponctuellement,
- Participez à nos actions en achetant les produits que nous vous proposons (chocolats, fleurs, articles sur nos stands...),
- Réservez-nous un moment pour nous rendre visite lors de nos actions, ne serait-ce que par curiosité,
- Faites des dons, pourquoi pas à l'association « L'îlot câlins des Sœurs et Frères de Cœur Amana » en nous apportant des jouets ou des articles de puériculture lors des permanences prévues à la salle paroissiale en face de l'école élémentaire

LES ANCIENS COMBATTANTS

Les Anciens Combattants perpétuent le " Devoir de mémoire " malgré les disparitions qui éclaircissent leurs rangs.

Ainsi cette année notre Président Cantonal, Raymond AIMABLE nous a hélas quitté après avoir animé la section pendant de nombreuses années.

Des bénévoles nous ont rejoint qui participent aux cérémonies et portent le drapeau de notre Commune.

L'actualité nous montre qu'il est nécessaire d'entretenir le souvenir des événements passés, espérant ne plus les revoir.

La Section remercie la municipalité pour son soutien.

M. Maurice Gougeon



Vendredi 16 décembre 2016 de 15h45 à 17h30  
Lundi 9 janvier 2017 de 16h00 à 19h00

Les parents qui souhaitent nous rejoindre peuvent le faire à tout moment et sans engagement (il n'y a pas de cotisation). Ce sera avec plaisir que nous les accueillerons, comme les « nouveaux » parents qui nous ont rejoint cette année.

Un grand merci aussi aux « anciens » parents qui persistent pour la bonne cause mais aussi à l'équipe enseignante, avec qui nous œuvrons en étroite collaboration. Nous remercions également la municipalité et tous ceux qui, directement ou indirectement, permettent à nos enfants de grandir encore mieux (notamment l'association FPLA et le club de foot).

Membres du bureau :

- Président : Manuella COSNE
- Vice-présidente : Véronique AUTRET
- Trésorière : Mathilde BADIN
- Secrétaire : Ludivine PAGNON
- Secrétaire-adjointe : Laure GAUDET

Pour nous contacter :

- apedes2fontaines@laposte.net
- boîte aux lettres devant l'école élémentaire
- Facebook : Ape Des Deux Fontaines



## CLUB DES AINES RURAUX



Nous vous rappelons que le club est ouvert à tous jeunes et moins jeunes qui souhaitent passer des moments agréables dans la convivialité et la bonne humeur autour des jeux de société. Nous sommes réceptifs à toutes nouvelles idées.

Nous avons mis en place, une sortie randonnée qui a lieu le premier lundi de chaque mois départ à 14 heures de la salle polyvalente. Le circuit fait environ 7 ou 8 km. Les circuits sont sur Fontenay mais aussi à l'extérieur dans ce cas, nous partons de la salle polyvalente en covoiturage.

Nous aimerions proposer de nouvelles activités, pour ce faire nous avons besoin de vous et de vos idées.

Le club se réunit 2 fois par semaine, le mercredi et le jeudi après midi.

Nous nous retrouvons tous ensemble deux fois dans l'année autour d'un repas et nous proposons plusieurs sorties qui se déroulent sur une journée.

Surtout n'hésitez pas à venir nous rendre visite. Pour de plus amples renseignements vous pouvez appeler au 02.31.80.88.03.

Je vous adresse à tous par l'intermédiaire du bulletin municipal tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année, que 2017 vous apporte à tous joie, santé et bonheur.

La présidente Odile CHEVALIER

## L'ADMR DE TILLY SUR SEULLES

Association d'aide à domicile, membre du réseau ADMR, titulaire de l'agrément Qualité délivré par le Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale.

Nous employons 27 aides à domicile formées, et diplômées intervenant auprès de 150 personnes aidées.

Nous intervenons sur 15 communes : BUCEELS, CONDE SUR SEULLES, CHOUAIN, CRISTOT, FONTENAY LE PESNEL, ELLON, HOTTOT LES BAGUES, JUVIGNY SUR SEULLES, LINGEVRES, LONGRAYE, NONANT, SAINT VAAST SUR SEULLES, TESSEL, TILLY SUR SEULLES, VENDES.

Nous vous accompagnons pour le montage de votre dossier :

Une bénévole de notre association se rend au domicile de la personne qui a besoin d'aide pour étudier sa situation et trouver une solution adaptée. Nous assurons la mise en place du service en fonction de votre demande ou du plan d'aide proposé par un organisme financeur.

**Nous intervenons pour :**

→ l'aide à la toilette → l'aide à la préparation des repas, → les courses, → le ménage, le repassage etc....

**Nous intervenons également** pour les familles avec possibilités de prise en charge de la CAF pour :

→ les tâches ménagères, en cas de grossesse, grossesse pathologique, de maladie du père, de la mère ou de l'enfant, pour les familles nombreuses

→ la garde d'enfants à domicile

**Notre service MANDATAIRE est ouvert** à toute personne ayant besoin d'une aide à domicile pour le ménage, le repassage ...

L'ensemble de ces services ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 50 % des sommes engagées.

Notre local est situé rue du Bois d'Orceau 14250 TILLY SUR SEULLES - Tél. : 02.31.80.21.48

**Les permanences sont assurées** le LUNDI 9h00 – 12h00 et 14h00 - 16h00

Le MARDI 9h00 -12h et 14h -16h / le MERCREDI 09h00 – 12h00 / le JEUDI 9h00 – 12h00 / le VENDREDI 9H00 – 12h00 et 14h00 - 16H00

En cas d'urgence, vous pouvez appeler Mme LEMOINE, Présidente de l'Association au 02.31.30.52.87

**L'ADMR assure également :**

→ Le portage de repas à domicile, pour les personnes âgées, handicapées ou fragilisées. Les régimes médicaux sont respectés : Renseignements au 02.31.37.89.77

→ Les Soins Infirmiers à Domicile (SIAD d'EVRECY : 02.31.80.47.21) ou (SIAD DE BAYEUX : 02.31.51.30.31) selon leur secteur d'intervention pour les personnes âgées de plus de 60 ans et les personnes handicapées.

## FONTENAY-LE-PESNEL-LOISIRS-ANIMATIONS - FPLA :

L'association a été créée le 2 février 1993. Conformément à ses statuts, elle a pour objet, l'initiative et la réalisation de manifestations d'intérêt communal. Elle s'autofinance, donc sans subvention. Les bénéficiaires permettent d'investir dans du matériel qui est ensuite mis à la disposition exclusive de la commune et des associations communales.

Cette année 2016 a été une nouvelle fois chargée en événements :

Le Carnaval a connu une faible participation

Succès incontestable de la chasse aux œufs le lundi de pâques pour plus de cent enfants.

La brocante au mois de juin dont le succès ne se dément pas.

L'habituelle soirée « Beaujolais nouveau »

Le concert de La chorale Méli-Mélo à l'église avec une excellente fréquentation de mélomane.



Et pour conclure l'année un spectacle musical pour les enfants scolarisés à Fontenay-le-Pesnel pendant les vacances de Noël sur le thème « l'île était une fois » spectacle conçu par « La Ferme du Bessin » qui a ravi les plus petits.

La prochaine brocante aura lieu le Dimanche 4 juin 2017

## ASSOCIATION EQUILIBRE



Habitants de Fontenay le Pesnel, à l'aube de 2017, nous vous présentons nos sincères vœux.

Dans l'esprit d'une chaîne d'entraide pour le maintien à domicile et ouverte à toutes personnes ; l'Association Équilibre (créé en 2000), vous propose au choix dans votre commune :



L'association Équilibre est à votre écoute avec Jacqueline

☎ 02.31.77.96.06 ou 06.99.26.29.68

✉ association.equilibre@yahoo.fr

# EPGV - GYM 2000



Fédération Française  
Gym Volontaire

Notre association EPGV GYM 2000 est affiliée à la Fédération Française de Gym Volontaire auprès de laquelle vous payez une licence incluse dans votre adhésion annuelle et pour laquelle nous nous efforçons de maintenir un coût raisonnable.

La licence vous assure une protection en cas d'accident dans les locaux et couvre également les frais de la Sacem et l'organisation des stages de formation continue pour les salariés et les dirigeants.

Notre Association a été ravie d'obtenir le **LABEL QUALITE**, label qui représente un gage de compétences de nos animateurs.

GYM 2000 propose cinq cours :

- Lundi** .....18h30 - 19h30 .....gym entretien
- Mardi** .....10h00 - 11 h .....équilibre-mémoire
- Mardi** .....19h15 - 20 h .....zumba
- Mercredi** .....16h15 - 17 h .....zumba pré-ados
- Jeudi** .....20h15 - 21h30 .....gym tonique



Ces différents cours permettent à chacun de pratiquer une activité sportive quel que soit son âge ou son état de santé. La fourchette d'âge est de 10 ans pour la plus jeune à 85 ans pour notre doyenne. Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir 3 hommes.

Nos adhérents sont non seulement de Fontenay Le Pesnel mais également d'une douzaine de communes environnantes.

Avoir une activité sportive dans la commune, c'est un plus pour le milieu rural.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour profiter des bienfaits du sport et protéger votre santé en compagnie d'une équipe dynamique, conviviale, le tout dans la bonne humeur. Un cours d'essai vous est offert.

Contacts : Danièle 02.31.80.87.44 - Maryse 02.31.80.89.46 - [epgv.fontenay@gmail.com](mailto:epgv.fontenay@gmail.com)



## FONTENAY LE PESNEL FOOTBALL CLUB

Le foot à Fontenay aura 50 ans en 2017... Même si le club a changé de nom, nous continuons d'exister avec nos petits moyens financiers et matériels, mais jusqu'à quand ? Nous espérons fêter cet anniversaire au cours de l'année 2017.

L'événement marquant de la rentrée est la forte croissance (+50%) des effectifs des petites catégories (correspond aux enfants des écoles primaires), qui a nécessité la mise en place d'un encadrement plus conséquent. Cette année, un éducateur fédéral bénévole nous apporte sa compétence pour faire progresser tous ces enfants.

Le foot aujourd'hui exige des éducateurs diplômés !... Le club en a 4. Des parents « volontaires », ayant reçu une formation en interne, complètent l'équipe éducative. Beaucoup de clubs ont recours à un éducateur salarié... ce qui est impossible avec nos structures actuelles.

L'image du club, c'est aussi nos seniors. Notre volonté est de les voir passer à l'échelon supérieur. Souhaitons qu'ils y parviennent cette année.

### REMERCIEMENTS

Grand merci à tous ceux qui nous aident et nous soutiennent.



Effectif U8 - U9 et les encadrants

### Le CONSEIL d'ADMINISTRATION 2016-2017

Président : Daniel TOUDIC  
 Vice-Président : Benoît LEMARQUAND  
 Trésorier : Sébastien PAYSANT - Vice-Trésorier : Jean NICOLLE  
 Secrétaire : Jane POUPION - Vice-Secrétaire : Nicole LEBEGUE  
 Membres : Stéphane CARDIN, François COULMAIN, Florian JAMES, Evelyne JORION, Vincent JORION, Jacky LEBEGUE, Antoine LEMAITRE, Christophe LETOURNEUR, Richard VILLECHENON...

### SENIORS

COACH : F. JAMES - LES DIRIGEANTS SENIORS : D. MIQUELOT, J. NICOLLE, S. PAYSANT

### JEUNES

RESPONSABLES : T. TOUDIC et B. LEMARQUAND  
 L'EQUIPE EDUCATIVE : D. TOUDIC, E. VILLAY, D. PORTEMONT, C. LETOURNEUR, O. AGNES  
 Avec l'aide : J. LE GRESSUS, L. LEREBOURG, Y. LELARGE, F. CHEVALLIER, L. BERNIER, E. BASTIN, S. LE GALL...

### DATES A RETENIR

Samedi 21 Janvier : QUIZZ / REPAS CHAUD  
 Dimanche 13 Mai : Journée Pêche au plan d'eau  
 Samedi 1 Juillet : Tournoi des Jeunes

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : s'adresser à D. TOUDIC ou B. LEMARQUAND



Effectif U6 - U7 et les encadrants

Bonne année à tous.

## TENNIS DE TABLE

Le Club poursuit son activité sportive avec 8 joueurs pour la saison 2016/2017 répartis en 2 équipes, les 2 équipes jouent le vendredi en compétition à L'UFOLEP et un entraînement a lieu le mercredi.

### N'hésitez pas à contacter

Jean Lemonnier (02.31.80.09.53)  
 ou Fabrice Lebas (02.31.08.24.73)  
 si vous êtes intéressés pour venir jouer dans une ambiance conviviale à la salle polyvalente de Fontenay.

Le Président, Michel LEFORGEAIS



## FOYER LAÏQUE DES JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE

Le **Foyer des Jeunes** de Fontenay existe depuis 50 ans. C'est un lieu de rencontre où se réunissent les jeunes de Fontenay pour passer du bon temps, échanger, partager, discuter autour d'un café, devant un film, pour jouer au baby... Le but étant d'expérimenter le « vivre-ensemble ». C'est aussi participer à la vie associative du Foyer en s'investissant personnellement, sous forme de bénévolat, dans l'organisation des manifestations du foyer (condition sine qua non à l'adhésion au foyer). Tout ceci en autonomie.

Nous invitons tous les jeunes de 13 à 20 ans et plus à venir nous rejoindre afin de partager des bons moments...



### Bilan de l'année 2015/2016 :

**Repas du foyer :** Nous remercions toutes les personnes venues passer un moment entre amis. En revanche, la soirée n'a pas reçu le succès escompté.

**Rallye de l'Ascension :** Manifestation « traditionnelle » depuis la création du foyer, le Rallye a encore connu son heure d'affluence cette année. Nous remercions Philippe Mauger et son équipe de nous avoir baladés à travers le Bessin sur le thème de la musique et nous félicitons l'équipage des filles de la chorale Méli Mélo, vainqueur de l'édition 2016 ! Nous leur souhaitons bon courage pour l'organisation du Rallye 2017.

**Fête du 13 juillet :** Bien que le feu d'artifice tiré au plan d'eau réussisse à déplacer les foules des environs, la fête foraine et le bal sur le stade de l'école n'auront pas suffi à remporter le succès de l'an passé : déficit important.

Le passage de la télévision à la HD en mars 2016, nous a contraints d'investir dans un nouveau téléviseur. Le foyer a également investi dans l'achat d'un billard pour le plus grand plaisir des jeunes et des moins jeunes.

**Merci à tous les habitants, fidèles et occasionnels, d'avoir participé à nos manifestations et de contribuer ainsi à faire vivre notre commune!**

### Le Bureau du Foyer des Jeunes pour 2016/2017 :

Présidente : **Noémie Toudic**  
 Vice-président : **Benjamin Marie**  
 Trésorier : **Nicolas Chasle**  
 Trésorier adjoint : **Arthur Hallard**  
 Secrétaire : **Morgan Jorczak**  
 Secrétaire adjoint : **Emilien Kellerhals**

### Dates des manifestations à retenir en 2017:

Le samedi 25 mars : **Repas du Foyer**  
 Le jeudi 25 mai : **Rallye Touristique de l'Ascension**  
 Le jeudi 13 juillet : **Fête nationale**

Les jeunes du Foyer des Jeunes vous souhaitent à toutes et tous une bonne et heureuse année 2017 !

*Pour le Foyer, la présidente Noémie Toudic*

## LA M.J.C. DU VAL DE SEULLES

15, rue du Moutier 14250 Audrieu

Tél: 06 68 31 32 72

Email: [mjc.valdeseulles@gmail.fr](mailto:mjc.valdeseulles@gmail.fr) - <http://mjc-valdeseulles.jimdo.com/>



La maison des jeunes et de la culture ( MJC ) du Val de Seules propose à ses adhérents une activité sportive hebdomadaire à la salle polyvalente de Fontenay le Pesnel.

L'activité Zumba qui est destinée pour les adolescents et les adultes, se déroule le mercredi de 18h00 à 19h00 et de 19h00 à 20h00 avec l'intervenant Nicolas, ainsi que le vendredi de 18h15 à 19h15 et de 19h15 à 20h15 avec l'intervenante Alizée.

La reprise de l'activité a fait son grand retour le 14 septembre 2016 avec un franc succès.

Le Forum Intercommunal des Associations a permis un fois encore de proposer des activités riches et variées aux adhérents, cet évènement annuel a parfaitement séduit le public.

L'association est composée d'une équipe de bénévoles qui assurent l'administration de l'association et l'organisation des activités qui comprend la logistique ainsi que le suivi, afin de proposer dans le territoire du Val-de-Seules des occasions d'échanges et de loisirs.

Tout bénévole volontaire pour soutenir et participer aux activités de la MJC peut nous contacter à la MJC ([mjc.valdeseulles@gmail.fr](mailto:mjc.valdeseulles@gmail.fr)). L'ambiance conviviale au sein des équipes est garantie.

## ÉTAT CIVIL arrêté à la date du 31/12/2016

### NAISSANCES

PIRIOU Anna Elodie Lily : ..... Le 29/01/2016  
 FIANI Timéo Malo Aaron : ..... Le 23/02/2016  
 HAMON Léandre Benjamin-Louka Tomas : ..... Le 07/03/2016  
 LAMBERT MARGUERITE Luka Arnaud Roger : ..... Le 25/04/2016  
 POTEL Jane Alix Marie-Noëlle : ..... Le 29/05/2016  
 LABBE Adèle Pauline Marie : ..... Le 08/06/2016  
 LASSAGNE Lucas Arthur Omer : ..... Le 24/06/2016  
 TYPHAIGNE Lisa Zoé Ylana : ..... Le 23/08/2016  
 LEFRANCAIS Elèna Vanessa Laura : ..... Le 06/09/2016  
 OZENNE Lina Jennifer Nelly Yvette : ..... Le 14/09/2016  
 DESMARES Anaëlle Elina Norah : ..... Le 25/09/2016  
 VIVIEN Mayssa Suzanne Bassirou : ..... Le 29/09/2016  
 JEAN Théo Arthur David : ..... Le 07/10/2016  
 LEPRÊTRE Lise Gaëlle Julie : ..... Le 02/12/2016  
 JOUBART Marceau Noël Christian : ..... Le 11/12/2016

### MARIAGES

FELAN Brice et VIMOND Christelle : ..... Le 14/05/2016  
 BIEHLMANN Aurélien et PATIN Delphine : ..... Le 18/06/2016  
 DACHICOURT Julien et HUET Angélique : ..... Le 03/09/2016

### DECES

PINCON Jean-Pierre : ..... Le 22/05/2016  
 MEZIERES Daniel : ..... Le 09/07/2016  
 BOISSAIS Annick épouse LEBOURGEOIS : ..... Le 21/07/2016  
 TOURAILLE Annick épouse PINÇON : ..... Le 08/08/2016  
 LEBOURGEOIS Roland Pierre Christian : ..... Le 21/09/2016  
 LEBOUGEOIS Louise Denise Marcelle : ..... Le 21/09/2016  
 VERGRIETTE Jean-Jacques : ..... Le 24/10/2016  
 COLIN Michel : ..... Le 31/10/2016

## INFORMATIONS PRATIQUES

### INCIVILITÉS

#### LE BRUIT :

Il est nécessaire de rappeler que les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, taille haie, ou scie mécanique, etc.....ne peuvent être effectués que :  
 les jours ouvrables de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19h30  
 les samedis de 9 h à 12 h et de 15h à 19 h  
 les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

#### LES CHIENS :

Il est bon de rappeler que :  
 les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et que leurs déjections doivent être ramassées par leur propriétaire.  
 Les chiens errants seront systématiquement ramassés par les services de la fourrière..  
 Les propriétaires de chien bruyant sont tenus de réguler les aboiements intempestifs de leur animal.

#### LES FEUX :

Il est rappeler que les feux de toutes natures sont interdits sur le territoire de la commune.  
 Tout manquement à cette règle est passible d'une amende.

**Nous comptons sur votre civisme pour appliquer ces arrêtés préfectoraux.**

Possibilité de prêt de la benne aux Fontenassiens : Mise à disposition du vendredi soir au lundi matin sous condition de fournir votre carte de déchetterie. Renseignement auprès de la Mairie.

### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Demande à remplir sur place : signature + empreinte digitale (pour les plus de 13 ans)

- 2 photos de face et identique, de moins de 2 mois. (Normes AFNOR NFZ 12.010 – Photomaton) visage dégagé - ne pas montrer les dents - lunettes autorisées si monture laissant bien voir les yeux et sans reflets dans les verres.
- Pour les enfants mineurs et les femmes mariées : copie du livret de famille et copie des cartes d'identités des parents.

Pour les femmes divorcées désirant conserver leur nom

d'épouse, joindre la photocopie du jugement stipulant l'autorisation d'usage du nom marital ou l'autorisation de l'ex-mari (signature légalisée)

- Extrait de naissance avec filiation (à demander au lieu de naissance) de moins de 3 mois pour les 1ères demandes de C.N.I. plastifiées et pour les demandes suite à une perte ou à un vol. (pas nécessaire pour les renouvellements de cartes périmées depuis moins de 2 ans)

- Copie d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF ou France TELECOM de moins de 3 mois). Pour les enfants majeurs, joindre une attestation sur l'honneur d'un parent et copie de la C.N.I. d'un parent, s'ils n'ont pas de facture à leur nom.

- Carte Nationale d'Identité à remplacer (en cas de perte ou de vol déclaration à faire en Mairie et joindre un timbre fiscal à 25 €)

- Autorisation parentale pour les mineurs à remplir sur la demande en Mairie.

- Pour les enfants dont les parents sont divorcés : dispositif de jugement de divorce et si garde alternée : justificatif d'adresse de l'autre parent. Une photocopie de la CNI du parent demandeur est obligatoire pour toute demande de CNI concernant un mineur.

### PASSEPORT BIOMETRIQUE

les demandes de passeports se font en mairie de TILLY-SUR-SEULLES :

Sur rendez-vous : 06 72 19 34 37- 02 31 80 81 72

Ouverture lundi, mardi, mercredi, et vendredi

de 9h-12h et 13h30 -17h - Le jeudi de 9h -12h

Sans rendez-vous le Mercredi : de 14h à 17 h

Prévoir un timbre fiscal en vente en bureau de tabac, au centre des impôts, au trésor public :

- Mineurs –de 15 ans : 15 € - Mineurs de 15 à 18 ans : 42 €

- Adultes : 86 €

### L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS EST SUPPRIMÉE.

Désormais, un mineur français pourra franchir les frontières sans autorisation de sortie de territoire muni de son seul passeport ou de sa carte d'identité nationale en cours de validité. Circulation libre dans l'ensemble de l'Union Européenne, ainsi qu'en Island, Norvège, Suisse, Lichtenstein, Monaco, Saint-Martin et au Saint Siège.

## • Ouverture de la Mairie :

le lundi de 14 h à 19 h - le jeudi de 10 h à 12 h30  
- le vendredi de 14 h à 19 h.

Sur rendez-vous au 02 31 80 81 52

le mardi de 14h à 19h - le mercredi de 9h30 à 15h

Secrétaire de Mairie : M<sup>me</sup> Anne-Cécile BRAD-GRIEUX

Tél. 02 31 80 81 52 - Fax. 02 31 08 05 68

e-mail : [mairiefontenaylespesnel@wanadoo.fr](mailto:mairiefontenaylespesnel@wanadoo.fr)

Site : [www.mairiefontenaylespesnel.fr.st](http://www.mairiefontenaylespesnel.fr.st)

## • Ouverture de la Bibliothèque :

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 16 h à 18 h 30 - Samedi de 10 h à 12 h

Responsable : M<sup>me</sup> Claudine RIQUELME

Tél. 02 31 80 88 72 - 02 31 80 90 87

e-mail : [bibliothequefontenaylespesnel@wanadoo.fr](mailto:bibliothequefontenaylespesnel@wanadoo.fr)

## • Communauté de Communes du Val de Seulles :

4, rue de Bayeux-14250 Tilly sur Seulles

Secrétaire : Claire LEDAIN

assistée de M<sup>me</sup> Marie DUVAL et Julie MESSIDOR

Tél. 02 31 08 31 62 - Fax. 02 31 08 31 63

e-mail : [valdeseulles@wanadoo.fr](mailto:valdeseulles@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture du secrétariat :

du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14 h à 17h

sauf le mercredi de 9h à 12h30.

En dehors de cet horaire sur rendez-vous.

## • Bureaux des Syndicats Intercommunaux

(S.I.V.O.S - Eau Potable- Station d'Épuration- Syndicat de la Seulle)

4, rue de Bayeux 14250 Tilly-sur-Seulles

Secrétaire : Marilyn PESNEL - Tél : 02 31 73 00 13

## • Assistantes Maternelles (R.A.M.) :

Mercredi de 14 h à 17 h - Jeudi de 14 h à 19 h

Vendredi de 14 h à 16 h sur rendez-vous uniquement

4, rue de Bayeux-14250 Tilly sur Seulles

Animatrice : Tél: 02.31.53.58.03

e-mail : [ram.valdeseulles@wanadoo.fr](mailto:ram.valdeseulles@wanadoo.fr)

## • Service Animation :

Coordinateur : Grégory SÉNÉLAR - Tél. : 02 31 08 31 62

## • Communauté de Brigades de Tilly sur Seulles :

Commandant de Brigade :

Major Eric VAILLANT - Tél. 02 31 08 34 30

Horaires d'ouvertures : du lundi au samedi de 8 h à 19 h

Dimanche et jours fériés de 9 h à 18 h

## • Maison de retraite « des Deux Fontaines »

EHPAD les Deux Fontaines - Les Haules

15, route de Tilly/seulles 14250 Fontenay-le-Pesnel

Directeur : Monsieur Thomas RENOUE

Tél. : 02 61 45 16 50 - Fax : 02 61 45 16 51

e-mail : [t.renou@hom-age.fr](mailto:t.renou@hom-age.fr) - Site : <http://www.hom-age.fr>

## • Ouverture de la déchetterie

• Lundi et vendredi : de 14 h à 17 h en hiver 18h en été

• Mercredi, jeudi et Samedi de 9 h à 12 h et 14 h à 17h en hiver et 18 h en été • Fermé le mardi

Déchets acceptés :

Dans les bennes : gravats / métaux / cartons et déchets verts.

Sur l'aire de broyage tous les branchages.

Dans les conteneurs : verres/papiers journaux/ emballages.

Dans un local spécialisé tous les déchets spéciaux toxiques (peintures etc...).

Ne sont pas admis, les déchets ménagers, dépouilles d'animaux, les produits médicaux et tous produits présentant un risque pour la sécurité des personnes et environnementale.

## ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

### TOUS LES MERCREDIS

Avec votre carte SEROC vous pouvez accéder aux déchetteries de: Bretteville l'Orgueilleuse, Esquay-sur- Seulles, Port-en-Bessin, le Molay Littry, Ecrammeville, Grandcamp-Maisy, Livry, Saint-Honorine-du-Fay.

En cas de perte de votre carte de déchetterie : faire la déclaration en mairie et régler la nouvelle demande par un chèque de 8€ libellé à l'ordre du trésor public.

Le SEROC - Bd Sadi Carnot 14400 BAYEUX - Tél. 02 31 51 69 60

### HORAIRE DES BUS VERTS DU CALVADOS sur la commune

Pour vous rendre à Caen ou sur Hottot-les-Bagues via Tilly-sur-Seulles votre ligne est la N° 8

Deux arrêts possibles au calvaire ou à la mairie :

**Direction Tilly-sur-Seulles** : Mairie 13h04

**Direction Caen** : Mairie 6h50 et 13h20

retour possible 14h28, 18h30 ou 19h11

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sous réserve de toute modification. Cette ligne ne fonctionne pas le 1<sup>er</sup> mai, les dimanches et jours fériés. Pour tout renseignement : Tél. 0 810 214 214

### Vous avez besoin de prendre :

#### le TRAIN...

Gare SNCF d'Audrieu halte TER

axe Lison-Caen-Lisieux-Paris

Renseignements.....Tél : 36 36

7 trains par jour en semaine. 1 les dimanches et jours fériés.



#### L'AVION...

Aéroport de Caen Carpiquet

renseignements.....Tél : 02 31 71 20 10



#### L'AMBULANCE :

Tilly Ambulances Secours 7J/7- 24h/24

Rue du stade 14250 Tilly-sur-Seulles.....Tél : 02 31 85 50 75



### Vous avez besoin d'un GITE :

Chambre d'hôte le Relais Café :

Francoise & Thierry Gagrielle

les Hauts Vents.....02 31 80 96 06.....07 50 21 12 94

### NOUVEAUX ARRIVANTS

A l'attention des nouveaux arrivants, n'oubliez pas de venir vous présenter en mairie pour quelques formalités...

remise des sacs jaunes....inscription sur la liste électorale avant le 31 décembre etc.....

### PISCINE DE VILLERS BOCAGE

Tel : 02 31 77 00 21

Tarif adultes : par dix 32 € - Tarif enfants par dix 22 €

Cours de natation les 10 leçons : 76 €

Cours d'aquagym les 11 cours 76 € le trimestre et 210 € l'année.

### LES CORRESPONDANTS DE LA PRESSE LOCALE :

#### Ouest-France :

M<sup>me</sup> Sandrine BRIENS - Tél : 09 54 55 75 18 - sandrine.briens@free.fr

#### La Renaissance / Liberté :

M Benoît LEMARQUAND - Tél : 02 31 08 28 88

francelot Khor immobilier

Vous proposent :

- des terrains à bâtir
- des maisons prêtes à vivre



Renseignements au

02 31 27 85 00

[www.caen.khor-immobilier.fr](http://www.caen.khor-immobilier.fr)

[www.caen.francelot.com](http://www.caen.francelot.com)

**L2MH**

Menuiseries  
Isolation  
Electricité  
Agencement d'intérieur

Tél. 06 07 05 31 24  
um.contact@l2mh.fr

Rue Cauderue  
• 14250 Fontenay le Pesnel •

[www.l2mh.fr](http://www.l2mh.fr)

Le lavage Elis c'est  
**7 FOIS MOINS**  
de lessive qu'un lavage domestique...



Simplifier vous le linge



...et une réduction des phosphates pour une meilleure

**PRESERVATION DES EAUX ET DES SOLS**



Route de Tilly-Sur-Seulles  
14250 FONTENAY-LE-PESNEL  
☎ 02 31 71 19 20  
[www.elis.com](http://www.elis.com)

**Martragny TP**

14960 Saint-Côme de Fresné

Tél. 02 31 22 36 36 • Fax 02 31 22 98 60

Travaux Public Martragny • E-mail : [martragny@wanadoo.fr](mailto:martragny@wanadoo.fr)

**La Cinquième Gourmandise**

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

4, rue de Balleroy 14250 Tilly/Seulles

02 31 80 82 91

Aides et Services à Domicile  
**ALL Men Services**

Moins 50% en réduction fiscale ou en crédit d'impôt

Tél. 02 31 95 35 09  
Port. 06 84 20 19 79  
Email : [allmenservices@gmail.com](mailto:allmenservices@gmail.com)

[www.all-men-services.net](http://www.all-men-services.net)  
30 Route d'Audrieu  
14250 TILLY SUR SEULLES

• Jardinage  
• Courses  
• Ménage  
• Repassage  
• Bricolage  
• Petits déménagements

services à la personne

**Serénor**  
Assurances & banque  
Les Premiers en Normandie

1280, route d'Epron  
**HEROUVILLE**  
02 31 53 67 67  
agence.serenorherouville@axa.fr

66, av. Georges Clemenceau  
**BAYEUX**  
02 31 51 43 00  
agence.serenorbayeux@axa.fr

**LES DEUX FONTAINES**  
Fontenay-le-Pesnel

MAISON DE RETRAITE · LIEU DE VIE · STRUCTURE MÉDICALISÉE



Résidence Les Deux Fontaines  
Les Haules  
15, route de Tilly/Seulles  
14250 FONTENAY LE PESNEL



L'établissement est  
conventionné EHPAD  
(Établissement d'Hébergement pour  
Personnes Agées Dépendantes)

60 chambres individuelles,  
dans un environnement arboré  
de 4 hectares

Tél. : 02 61 45 16 50

www.hom-age.fr

e-mail : residence.lesdeuxfontaines@hom-age.fr



**Carrefour**  
contact



Du lundi au samedi : 8h - 20h / Dimanche : 9h - 13h

Épicerie - Crèmerie - Fruits et légumes  
Boucherie - Volailles - Charcuterie Traiteur

1, cour Péron 14250 TILLY SUR SEULLES

☎ 02 31 80 87 88



**MARBRERIE - POMPES FUNÈBRES**

**LEMERRE**

5, rue Richard Lenoir - 14310 - VILLERS-BOCAGE  
Tél. 02 31 77 01 16



**MONROCQ**  
MOTOCULTURE



ZA rue Henri Spriet  
14120 MONDEVILLE  
☎ 02 31 84 24 42

Zone Saint Exupery,  
3 Bd Winston Churchill  
14400

ST VIGOR LE GRAND  
☎ 02 31 92 05 19

www.monrocq.com

Lundi : 14h-18h30  
(sauf Mondeville  
9h-12h et 14h-18h30)

Du Mardi au Vendredi :  
6h30-12h et 14h-18h30

Samedi :  
8h30-12h et 14h-18h

Atelier Voitures Anciennes,  
Anglaises et Sportives de 1960 à nos jours



Entretien  
Restauration  
Pièces de rechange & accessoires  
Convoyage, Dépannage  
Assistance course  
Conseil en achat vente  
Estimation, Parking



Lionel Vincent

16, rue Saint Martin  
14250 Fontenay le Pesnel  
Tél. : +33 (0)2 31 80 92 78  
contact@nms.eu.com  
www.nms.eu.com



**VRD**  
SERVICES

Bureau d'études  
Assistance à maîtrise d'ouvrage  
Maîtrise d'œuvre

Infrastructures, Voiries et Réseaux Divers

11, rue Bel Air - 14790 Verson  
Tél. : 02 31 85 62 88

ledos@vrd-services.fr - www.vrd-services.fr



**MENUISERIE - CHARPENTE**



Chasle  
guillaume

14250 FONTENAY LE PESNEL

06 08 48 39 81 - 02 31 80 90 56

**VATTIER**  
ÉLECTRICITÉ

Neuf & Rénovation  
Domotique  
Dépannage

Port. 06 76 70 40 12

E-mail : vattier.electricite@gmail.com  
Les Hauts Vents - 14250 FONTENAY LE PESNEL

